

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 108 (2010)
Heft: 1

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

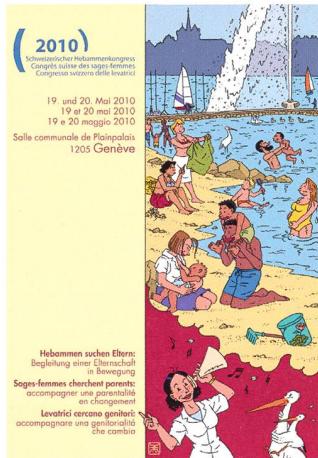
Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Congrès Genève, 19 et 20 mai 2010

«Sages-femmes cherchent parents – Accompagner une parentalité en mouvement»

Réservez vite ces dates, parce que le programme est intéressant et que les organisatrices vous ont préparé quelques surprises. Vous ferez l'expérience de la ville multiculturelle de Ge-



nève, non seulement au cœur du thème mais aussi dans l'ambiance du Congrès. Deux journées avec des contenus intéressants vous y attendent. Nous sommes convaincues que vous rentrerez chez vous enrichies d'idées nouvelles. Vous considé-

rerez désormais tout autrement la situation des parents que vous rencontrez au quotidien. Une invitation à repenser l'accompagnement et à l'adapter aux parents, si différents les uns des autres. D'autres détails concernant le programme vous seront livrés dans un prochain numéro. Rien de plus facile que de rejoindre Genève en train. La Salle communale de Plainpalais se trouve en pleine ville: depuis la gare, on l'atteint rapidement en tram ou même à pied. Ne manquez pas l'Assemblée des déléguées ni le banquet: la Section de Genève vous a composé un programme attractif et se réjouit de votre participation. Laissez-vous surprendre!

Par avance, nous vous souhaitons une chaleureuse bienvenue au Congrès 2010 à Genève.

Le comité du Congrès
Christelle Käch
Sandrine Ischi
Susanne Leu
Andrea Ruffieux
Marianne Indergand-Erni

Posters

Présentation et Concours

Après les expériences des derniers congrès, nous sommes très motivées à organiser à nouveau une présentation de posters.

Rappel

Le poster est un moyen reconnu pour faire connaître des études, des travaux scientifiques et des innovations intéressantes. Les étudiantes sont cordialement invitées à proposer une présentation. Les trois meilleurs posters recevront un prix, parrainé par SWICA:

1^{er} Prix: fr. 500.–

2^{er} Prix: fr. 300.–

3^{er} Prix: fr. 200.–

Critères du Jury

- Pertinence pour l'activité d'une sage-femme ou l'évaluation d'un terrain d'action spécifique.
- Force et compréhension du message du poster (concept clé).
- Présentation, illustration et graphisme.
- Genre d'étude et méthodes utilisées.

Pour des questions d'organisation, les posters doivent être annoncés avec un titre jusqu'au 31 mars 2010 à

Marianne Indergand-Erni
E-Mail: indererni@bluewin.ch

Autoformation

Mon papa, ce pro

Le groupe Hirslanden a créé le premier cours informatisé suisse conçu spécialement pour apprendre aux futurs papas tout ce qu'il faut pour s'occuper d'un nourrisson. Cet outil doit donner aux futurs papas la sécurité et l'assurance dont ils ont besoin pour s'occuper de leur nouveau-né. Cette source exceptionnelle de connaissances a encore un deuxième objectif: elle doit contribuer à assurer que le temps passé par le papa avec son enfant soit un temps de bonheur, vécu dans la joie, la tendresse et la bonne humeur.

En tout cas, une chose est certaine: les papas sont tout aussi capables que les mamans de changer les couches, de baigner le bébé, de lui donner un



repas, de l'habiller, de le bercer ou de le consoler. Ils le font différemment, c'est tout.

Le CD pour PC et Mac est gratuit. Il offre une merveilleuse aventure d'apprentissage grâce à des simulations, animations et vidéos interactives et un moniteur virtuel. Il fournit aussi des informations détaillées sous forme de textes pour permettre l'acquisition de connaissances approfondies en peu de temps.

Commande:
www.hirslandenbaby.ch

<http://afdet.online.fr>

Tout sur la tabacologie

Ce site est destiné aux professionnels de santé avec ou sans diplôme de tabacologie et aux étudiants en tabacologie. L'Association franco-phonne des diplômés et étudiants en tabacologie (AFDET) publie une lettre d'information mensuelle et gratuite qui permet d'être averti en premier des nouvelles du monde de la tabacologie. Une importante rubrique «Côté sage-femme» est gérée par Arlette Guises, tabacologue sage-femme.

Mars 2010

Objectif: 120 000 signatures

En six mois seulement, nous avons récolté plus de 85 000 signatures pour l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif», grâce notamment à votre précieux soutien et nous vous en remercions beaucoup! Nous voulons continuer sur cette lancée et déposer l'initiative le plus vite possible en 2010. Notre objectif est de récolter 120 000 signatures d'ici au 31 mars 2010. Pour cela, nous avons besoin de votre soutien. Ce n'est que si chacun y met encore une fois du sien que nous pourrons y arriver. Le

mois de mars 2010 va donc devenir un «mars national de récolte». Nous appelons chaque association et aussi chaque individu à mener à bien un jour de récolte par semaine de mars. Les jours peuvent être choisis librement et combinés avec des manifestations qui s'y prêtent. Planifiez déjà une action de récolte avec votre association, ou avec des ami/es et connaissances! Nous vous soutiendrons volontiers. Merci!

Simon Küffer
Alliance «Protection contre le tabagisme passif»

Malformations congénitales majeures

L'exposition aux solvants augmente le risque

Une enquête prospective bretonne au joli nom de «PELAGIE» («Perturbateurs endocriniens: Étude longitudinale sur les anomalies de la grossesse et l'infertilité») révèle que les femmes exposées aux solvants (les coiffeuses et les esthéticiennes, mais aussi les infirmières et aides soignantes, les laborantines et les techniciennes d'entretien) ont environ 2,5 fois plus de risque de malformations congénitales majeures (entre autres, fentes labiales, malformations urinaires et génitales) que les autres.

Inclusion

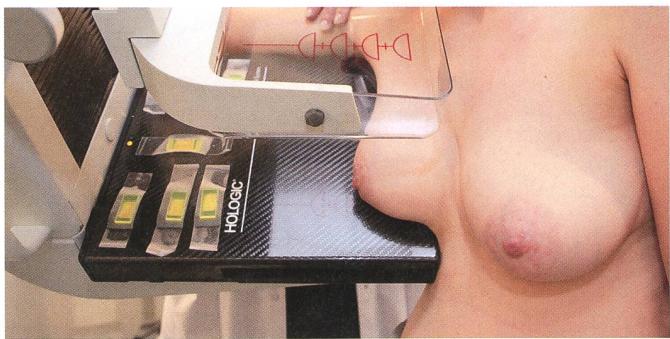
- Entre 2002 et 2005, quelque 3005 femmes enceintes exerçant un emploi ont été recrutées avant leur 19^{ème} semaine de grossesse et elles ont été suivies jusqu'à la naissance de leur enfant.
- L'exposition aux solvants dès le début de la grossesse était évaluée par les déclarations des femmes et a priori selon l'emploi exercé. 30,2% se sont déclarées exposées régulièrement; 21,3% ont finalement été classées comme «exposées moyennement». Parmi celles-ci, 73,3% l'étaient à des détergents et des agents d'entretien, 15,5% à des colles, 12,2% à des dégraissants, 11,0% à des encres et 10,7%

à des produits cosmétiques. En outre, 32,0% étaient régulièrement exposées à plusieurs de ces produits à la fois.

Résultats

- L'Odds Ratio était de 2,48 (IC 95% = [1,4; 4,4]) pour les femmes qui déclaraient une exposition régulière et de 3,48 (IC 95% = [1,4; 8,4]) pour les femmes ayant un travail classé en niveau d'exposition élevé.
- Toutes les grossesses, sauf 33, se sont terminées par la naissance d'un enfant en vie. Il y a eu 14 interruptions thérapeutiques de grossesse et 19 morts fœtales (après 16 semaines de gestation).
- Sur 3041 naissances (36 grossesses étaient gémellaires), 26 enfants avaient un dossier incomplet, 2897 ne présentaient aucune malformation, 118 avaient au moins une malformation, dont 84 majeures et 34 mineures. Aucune mort fœtale ne présentait une quelconque malformation.
- Les malformations les plus fréquentes étaient les fentes labiales (n=20) et les malformations urinaires (n=13).

Source: Garlantézec R., Monfort C., Rouget F., Cordier S.: Maternal occupational exposure to solvents and congenital malformations: a prospective study in the general population. In: Occupational and Environmental Medicine, 2009, 66(7): 456-63.



Cancer du sein

Dépistage précoce remboursé

Le 30 octobre 2009, le département fédéral de l'Intérieur (DFI) a procédé à diverses adaptations de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS), adaptations qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Il a été décidé, sur la base d'une motion adoptée par

le Parlement, que les coûts de la mammographie de dépistage du cancer du sein seraient désormais pris en charge, pour autant que l'examen soit effectué dans le cadre d'un programme répondant à certains critères de qualité.

Source: Politifocus Nr.8/2009.

Pandémie de grippe H1N1

Recommandations concernant la vaccination des sages-femmes

La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) est clairement de l'avis que les sages-femmes qui ont des contacts directs avec les personnes appartenant aux groupes à risque doivent se faire vacciner contre la grippe H1N1.

Dans leur activité professionnelle, les sages-femmes entrent en contact simultanément avec plusieurs groupes à risque face à la grippe H1N1 et, en conséquence, doivent absolument se faire vacciner contre ce virus. Cependant, aussi longtemps qu'aucune obligation de vaccination n'est décrétée par les cantons ou la Confédération, les sages-femmes conservent le droit de ne pas se faire vacciner contre la grippe H1N1 pour des raisons personnelles. La FSSF recommande aux sages-femmes ne désirant ou ne pouvant pas se faire vacciner, de porter systématiquement un masque lors de tout contact avec des personnes de groupes à risque dans le cadre de leur activité professionnelle. Il s'agit d'être conséquent, en particulier du fait que le virus de la grippe est déjà extrêmement contagieux avant même l'apparition des premiers symptômes.

Obligation de vaccination

La FSSF se prononce en l'état actuel contre une obligation de vaccination des sages-femmes, du fait que l'évolution de la pandémie n'est jusqu'à présent que modérée, n'ayant pas fait plus de victimes que la grippe saisonnière.

Dans ce sens, la situation actuelle de la grippe pandémique ne justifie en aucune façon une atteinte à la libre détermination telle que l'obligation de se faire vacciner. La FSSF estime qu'il vaut mieux convaincre du bien-fondé de la vaccination plutôt que de la rendre obligatoire, ce qui ne pourrait que susciter des réactions négatives et un manque de compliance.

Par ailleurs, la FSSF conseille à ses membres d'être attentives aux recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de s'y conformer.

Césariennes

Encore plus fréquentes

En 2008, on assiste à une augmentation du nombre et du taux d'hospitalisations pour cause de grossesse ou d'accouchement dans les hôpitaux suisses (total 2008: 93 500; nombre +4,7%, taux +4,1%).

	2007	Evolution en %	2008
Accouchements	72 916	+5,1	76 648
Césariennes	23 506	+7,6	25 289

Sur les 76 648 accouchements comptabilisés en 2008 en milieu hospitalier, 25 289 (33,0%) se sont faits par césarienne (32,2% en 2007). Ce taux est de 31% dans les établissements hospitaliers publics, contre 41% dans les privés.

Source: Communiqué de presse PFS, 30.11.2009.